

GRAND

Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron

Février 2007 - n° **111**

Artisanat



Brevet de maîtrise :
le signe distinctif
des artisans

NAVIGATION SUR LE LOT

après le rêve, l'évidence

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AVEYRON
avec vous, chaque jour



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

www.cg12.fr

SOMMAIRE

2 ACTUALITÉS
l'Aveyron en bref

Les vœux

7 DOSSIER
Navigation sur le Lot

Après le rêve, l'évidence

14 DÉCOUVERTE
Artisanat

Brevet de maîtrise

16 RENCONTRE
Sport de haut niveau

17 EXPRESSION
libre

18 L'AVEYRON
en cantons

20 CARNET
Au fil de l'Aveyron

Éditorial

Tous pour l'Aveyron

On a beaucoup vu l'Aveyron en ce début d'année 2007 à la télévision. On en a beaucoup parlé à la radio et dans la presse écrite.

Le moment venu et avec l'analyse des résultats fournis par un organisme indépendant (l'IFOP), nous aurons l'occasion d'établir le bilan précis de la campagne de communication nationale.

Et de mesurer sa portée par rapport à son objectif : accroître la notoriété du département afin d'amplifier le développement de nos territoires.

Mais, d'ores et déjà, il est clair que cette campagne est un succès.

Un succès largement partagé par les Aveyronnais d'ici et d'ailleurs qui ont été nombreux à exprimer leur fierté.

Un succès qui va largement au-delà de la seule satisfaction du grand nombre de connexions

générées sur le site Internet (3 000 par jour). En effet, les contacts établis avec les structures chargées de la gestion du dispositif traduisent la qualité des démarches engagées par celles et ceux qui souhaitent venir s'installer en Aveyron.

Ils ont des idées qui enrichissent nos propres projets.

Ils ont un enthousiasme qui nous donne des devoirs.

Les bons résultats de cette campagne pour l'Aveyron sont un nouveau cinglant démenti à ceux qui préfèrent aborder systématiquement la question de la situation de l'Aveyron avec l'a priori du "verre à moitié vide".

Ce n'est pas ma philosophie.

Ce n'est pas celle des Aveyronnais qui ont fait le choix de l'audace et de la solidarité. Avec un mot d'ordre : tous en Aveyron et tous pour l'Aveyron !

Jean Puech

TELEX

< Aides aux agriculteurs >

La commission permanente du 18 décembre a accordé 104 100 euros d'aides à l'agriculture et aux jeunes agriculteurs en particulier.

Ces aides concernent 61 dossiers de demandes de chèques conseil, 21 de demandes de capitaux propres et 5 de demandes d'aides relatives à la promotion du métier d'agriculteur.

Pour l'année 2006, ce sont ainsi 130 500 euros que le Conseil général aura versés au secteur agricole dans le cadre d'une convention avec l'Adasea et la Chambre d'agriculture.

< Routes >

Dans le cadre de la politique routière traduisant la volonté d'ouverture du département, l'aménagement des liaisons transversales est un axe privilégié.

L'itinéraire Rodez - A 20 en direction de Montauban et Bordeaux, via Villefranche-de-Rouergue, prévoit ainsi l'aménagement de la RD 994 entre la déviation du Pas et la celle de Rignac. Avec, notamment, le contournement des Farguettes. Concernant cette dernière opération, le conseil municipal de Mayran s'est prononcé pour le

tracé "sud". Ce projet a été validé par la commission permanente.

< Solidarité avec les plus démunis >

Depuis 1999, le Conseil général prend en charge le coût des repas distribués, lors des fêtes de fin d'année, par les associations caritatives aux personnes les plus démunies. Du 24 décembre au 2 janvier derniers, ce sont plusieurs centaines de repas qui ont été servis en Aveyron. La commission action sociale du Conseil général bénéficiera donc d'un budget de 76 225 euros pour mener à bien cette action de solidarité.



Sur fond de décor du viaduc de Millau, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Nicolas Sarkozy, en compagnie du député-maire de Millau, Jacques Godfrain et du président du Conseil général, Jean Puech.

Le déplacement de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire L'Aveyron comme exemple

Le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Nicolas Sarkozy, était en déplacement vendredi 19 janvier 2007 dans le département. Il a pris l'Aveyron comme exemple de dynamisme de l'espace rural.

Viaduc de Millau depuis le belvédère de Brocuéjols, atelier Causse Gantier puis Maison du Peuple à Millau devant les forces vives du département : les trois étapes du ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire ont permis à Nicolas Sarkozy de juger de la mobilisation des Aveyronnais pour la construction de leur avenir.

Tour à tour le député-maire de Millau Jacques Godfrain puis le président du Conseil général Jean Puech ont souligné la volonté du département d'inscrire sa renaissance dans la fidélité à des valeurs (le travail, le sens de la solidarité, le courage) et l'audace de la modernité.

Nicolas Sarkozy a souligné avoir choisi l'Aveyron pour évoquer la politique d'aménagement du territoire parce que ce département *"porte les traces de l'action des hommes pour le mettre en valeur"*.

Le ministre, en présence du ministre délégué aux collectivités locales Brice Hortefeux, a fixé les grands axes de cette politique d'aménagement du territoire : valoriser au mieux les activités humaines sur tout le territoire, préserver et développer l'immense espace rural français, soutenir les territoires en difficulté et notamment ceux qui sont frappés par des mutations lourdes.



L'intervention du ministre devant les forces vives du département

Le rail et la RN 88

En ce qui concerne plus particulièrement les dossiers aveyronnais et en réponse à Jean Puech, Nicolas Sarkozy a annoncé la constitution d'un groupe de travail afin de permettre les meilleurs accès possibles pour tout le département au réseau TGV. Au sujet de la mise à deux fois deux voies de la RN 88, en confirmant l'engagement de l'État et en se réjouissant de celui du Conseil général, il a demandé que les autres partenaires financiers *"prennent leurs responsabilités et que le projet avance"*.



Nicolas Sarkozy a visité l'atelier Causse-Gantier.



Les vœux du Conseil général

“Construire ensemble un Aveyron moderne et solidaire”

Pour la deuxième année les cérémonies d'échanges des vœux du Conseil général se sont déroulées de manière décentralisée, successivement à Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Salles-Curan, Saint-Affrique, Millau, Rodez et Espalion.



Decazeville

En plaçant ces cérémonies d'échanges des vœux sous le signe de la décentralisation, le Conseil général a voulu souligner en ce début 2007 l'importance qu'il attache à sa présence sur le terrain, au plus près des Aveyronnais et à leur écoute. Ces moments de convivialité et de dialogue ont permis à Jean Puech de rappeler les points forts du “carnet de route” de l'Aveyron : la priorité des solidarités, les équipements, le développement équilibré des territoires.



Millau

Jean Puech a souhaité rappeler l'importance des évolutions qui situent aujourd'hui le département dans une phase de “renaissance” : attractivité grandissante, population en augmentation, dynamisme économique créateur d'emplois. Cette renaissance, a souligné Jean Puech, doit s'accompagner de la mobilisation “d'énergies nouvelles”, acteurs locaux mobilisés sur le chantier aveyronnais.



Saint-Affrique

“Je connais les capacités des Aveyronnais à innover, à imaginer, à s'appuyer sur la tradition pour faire preuve d'audace. Pour construire un Aveyron solide dans un monde instable”, a souligné Jean Puech.

Pour le président du Conseil général, cette volonté d'aller de l'avant en n'oubliant personne “c'est le défi du projet de développement Aveyron 2011. Pour le relever, je sais que je peux compter sur un Aveyron rassemblé sur l'essentiel, un Aveyron généreux, ouvert sur l'extérieur et dynamique”.



Villefranche-de-Rouergue



Salles-Curan

Rodez



Espalion



RN 88 à deux fois deux voies Un pas décisif

Dans un courrier à Jean Puech, le ministre des Transports annonce le lancement de la consultation des entreprises pour la mise en œuvre du partenariat public privé.

C'est une annonce importante pour la mise à deux fois deux voies de la RN 88 dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP) que le ministre des Transports Dominique Perben vient de faire dans une lettre au président du Conseil général Jean Puech.

M. Perben confirme d'abord la décision du Gouvernement. C'est bien dans le cadre d'un partenariat public privé que se fera l'aménagement de cet axe dans sa partie aveyronnaise et sur la base de la déclaration d'utilité publique de 1997. C'est-à-dire avec le doublement de la rocade de Rodez.

Cette formule, souligne le ministre des Transports, correspond à l'urgence que l'État compte apporter dans la réalisation des travaux. Et ceci pour des raisons de sécurité et d'importance quant au développement économique de très nombreux territoires aveyronnais concernés par la RN 88.

En effet, le PPP permettra de réaliser cet aménagement beaucoup plus rapidement et moins cher que dans une procédure classique. Dominique Perben exclut par ailleurs tout recours au péage sur cet itinéraire.



La lancement de la consultation des entreprises pour la mise en œuvre du partenariat public-privé a été annoncée par le ministre des Transports, Dominique Perben

Enfin, le ministre des Transports indique que l'État est bien décidé à rester dans le calendrier annoncé : d'ici 2012. Pour ce faire, M. Perben annonce le lancement de la consultation des entreprises en publiant l'avis d'appel public à la concurrence. Pour Jean Puech, "c'est un pas décisif qui vient d'être franchi. Le Gouvernement tient ses promesses".



365 000 euros de travaux pour le confort des résidents de la maison de retraite. (de gauche à droite : Jean-François Galliard, maire de Nant, Claude Frayssinhes, président de la maison de retraite, Jean Puech, président du Conseil général, René Quatreffages, conseiller général de Nant)

Routes et maison de retraite : améliorer le cadre de vie

Double inauguration, le 12 janvier à Nant

Le 12 janvier, Jean Puech s'est rendu à Nant pour inaugurer deux chantiers qui vont contribuer à améliorer le cadre de vie des habitants de ce territoire.

Le président du Conseil général s'est d'abord rendu côte des Liquisses, sur la route départementale 999 qui relie le village de Nant à celui de La Cavalerie. Sur une longueur de quelque 900 m, la dernière opération d'aménagement a consisté à construire un parapet en pierres, situé en partie basse. Le coût de l'opération, qui s'élève à plus de 1,1 M€, a été financé par le Conseil général. Jean Puech s'est ensuite rendu à la "Résidence des deux Vallées".

Dans un établissement (76 lits pour 52 salariés) qui a fait l'objet,

depuis 2001, de plusieurs opérations de rénovation, le président du Conseil général a pu constater la finalisation des travaux engagés ces deux dernières années : toiture, façades et aménagement des abords avec création d'un parking. Le tout pour un montant de 365 000 euros pour lequel le Conseil général a participé en octroyant une subvention de 42 000 euros et un prêt sans intérêt de 54 000 euros : "Le cadre et la qualité de vie ne cessent de croître dans le département. J'espère que les Aveyronnais apprécient les efforts consentis pour améliorer leur quotidien", a conclu Jean Puech.

Navigation sur le Lot

Après le rêve, l'évidence

Rendre le Lot navigable : un projet - on disait alors une utopie - initié dans les années 1970 par un groupe de jeunes Decazevillois lors des premiers signes de déclin de l'industrie sidéro-métallurgique. Ils estiment alors qu'il y a un parti touristique à tirer de la rivière Lot. Il a certes fallu attendre 2006 pour que ce qui ressemblait à un rêve devienne réalité mais aujourd'hui, la navigabilité du Lot est devenue une évidence.

Flottable et navigable

La première étape significative fut celle du CIADT (Conseil Interministériel d'Aménagement Du Territoire) de Mende. Jean Puech, président du Conseil général de l'Aveyron, était alors ministre du gouvernement Balladur. La navigabilité du Lot fut retenue au titre des grands projets d'aménagement du territoire, et fut dotée d'un budget de quelque 800 millions de francs. Une structure juridique – Entente interdépartementale Vallée du Lot – est alors

créée, rassemblant les Conseils généraux de la Lozère, du Cantal, de l'Aveyron, du Lot-et-Garonne et du Lot. Elle est actuellement présidée par Vincent Descœur, président du Conseil général du Cantal. Deux grands axes de travail sont déterminés : la remise – technique – en navigation et le tourisme, c'est-à-dire la création des conditions nécessaires et incontournables à l'accueil de visiteurs. Cela passe aussi bien par l'assainissement que par les structures d'hébergement, les routes... De plus, pour que le Lot

soit un poumon économique, il est indispensable que son débit soit suffisant en été. Or, si le débit moyen est de 120 m³/seconde, il peut varier de 4 m³ à 4000 ! Il est alors apparu nécessaire de réguler le cours d'eau en faisant des réserves. C'est l'Entente interdépartementale qui avait porté le projet de barrage de Saint-Geniez (aujourd'hui abandonné).

Il est également apparu que le Lot peut être classé en deux parties : flottable et navigable. Flottable, c'est, en Lozère, dans le Cantal et la partie amont de

l'Aveyron, la rivière sur laquelle il est possible de pratiquer canoë, kayak, pédalo, rafting, aviron... Navigable, c'est, en aval, où un débit moyen de 200 m³/s permet à des bateaux de type house-boat de naviguer en toute sécurité, étant entendu que ces embarcations sont destinées à être pilotées sans permis bateau.

Cela suppose la réalisation de certains travaux pour assurer une navigation en toute sécurité d'avril à octobre : aménagement de biefs et des écluses existantes, reconstruction de celles qui ont disparu...

Du Pont de la Madeleine à Saint-Parthem

Pour travailler sur ce dossier, le département de l'Aveyron a choisi de créer un syndicat mixte présidé par Christian Tieulié : syndicat mixte Département Bassin et sa vallée du Lot. Il rassemble le Conseil général et les communes riveraines. Y ont adhéré celles de la communauté de communes Vallée du Lot ainsi que Bouillac. D'autres frappent à la porte : elles seront intégrées au fil de l'avancement des travaux.

L'Aveyron a compétence, dans le cadre de l'Entente inter-départementale, pour les travaux de remise en navigation depuis le pont de la Madeleine (situé entre Villefranche-de-Rouergue et Figeac) et Port d'Agrès pour la remise en navigation, jusqu'à Saint-Parthem pour la mise en navigation, l'objectif étant de faire de la Maison de la rivière l'étape la plus en amont.

À ce jour le tronçon Port d'Agrès - Saint Parthem n'a pas été retenu par l'État à l'issue de l'enquête d'utilité publique pour des raisons écologiques et techniques.

Une culture de la rivière

29,7 km séparent Le pont de la Madeleine de Port d'Agrès. Le parcours compte onze biefs. La programmation financière totale s'élève à quelque 30 millions d'euros. Une première tranche de travaux débute, concernant cinq biefs (Bouillac, La Roque-Bouillac, Boisse-Penchat, Roquelongue et Marcenac) pour un coût de 14,3 millions d'euros financés ainsi : 6,7 millions de l'État, 2,14 millions de la Région, le solde du Conseil général de l'Aveyron.

Un touriste sur l'eau, dix sur les berges

Ce tronçon est le mieux équipé en hébergement touristique. De plus, la communauté de communes Vallée du Lot a fait de ce projet son axe majeur de développement économique. Il faut dire que l'exemple des autres départements est incitatif. Ainsi, le constat a été fait que pour un touriste sur l'eau, dix découvrent la rivière depuis ses berges : depuis les chemins de halage balisés pour la randonnée, depuis les villages de vacances dont l'implantation a explosé à proximité. Sur le secteur actuellement navigué, le chiffre d'affaires est de 7 millions d'euros par an. Si les 280 km sont réalisés, le chiffre d'affaire induit est évalué entre 20 et 25 millions d'euros.

"Aujourd'hui, souligne Christian Tieulié, il s'agit de créer les conditions optimales pour un retour sur investissement maximal en mobilisant l'ensemble des acteurs économiques".

Ainsi, la communauté de communes Vallée du Lot travaille-t-elle sur la requalification des chemins de halage afin d'assurer la continuité des itinéraires, qu'ils



Christian Tieulié, conseiller général de Decazeville et président de la société mixte département-Bassin et sa vallée du Lot.

soient praticables à pied, à VTT ou à cheval. "Il faut reconquérir les passages, explique Christian Tieulié. La nature nous a repris ces droits".

Cela suppose ce qu'il appelle une "culture de la rivière" telle qu'on peut la percevoir dans le Lot et le Lot-et-Garonne où le Lot est devenu "un vrai lieu de circulation et de promenade".

Pour soutenir cette démarche, le syndicat mixte et la communauté de communes sont en train de mettre en place une équipe technique qui sera notamment chargée de sensibilisation à l'économie de la rivière.



Le Lot, vrai lieu de circulation et de promenade.



Une opération qui concerne une grande partie de la vallée.

Village pour senior et marina

Dans le même temps, en 2006, ont été identifiés, repérés, mobilisés des investisseurs potentiels. Il y a là des loueurs de bateaux de promenade mais aussi des restaurateurs tentés par un établissement sur l'eau.

Pour Christian Tieulié, il est indispensable que l'une de ces embarcations soit prêtes à recevoir des passagers dès que les travaux seront terminés. "Il nous faut un bateau de qualité qui soit un vecteur de communication très identifiable".

Pour l'instant, un montage financier est recherché, impliquant collectivités locales et investisseur privé afin d'être opérationnel dès 2009.

Une autre évidence apparaît : pour l'heure, sur le tronçon concerné, n'existe aucun hôtel pouvant recevoir les passagers d'un car complet. Il faut donc générer des projets afin de "créer des points de fixation tout au long de la rivière".

Dans les cartons figure également un village pour seniors. Des maisons dans une résidence close, sécurisée, avec services communs tels que piscine, jardinier...

"Le concept est connu", remarque Christian Tieulié, et compte de nombreux adeptes. Idem pour les mini-ports avec petits bateaux électriques, répliques de modèles historiques, sur lesquels parents et

enfants peuvent embarquer pour piloter sur un parcours balisé et clôturé.

Idem encore pour un lieu de stockage de bateaux durant l'hiver. Christian Tieulié a pu constater au Pays de Galles que la création d'une marina "est un élément de développement économique". Elle pourrait être créée à partir d'une gravière.

Autre piste : lancer un "événement qui fédère tous les acteurs et les riverains du territoire, afin de se réapproprié la rivière et de faire venir des touristes".

C'est ainsi qu'un festival autour de l'eau se dessine.

Quand Christian Bernad, président de l'Entente interdépartementale Vallée du Lot, raconte l'histoire de la navigation de cette rivière, c'est tout un pan de sa vie qu'il donne aussi à voir. De ses nombreuses recherches passionnées, il a rapporté une matière riche surtout d'aventures humaines.

Aujourd'hui, il constate : **"Le fait d'avoir été des promoteurs nous a donné une notoriété qui dépasse le cadre national"**.

Il s'en réjouit, tout comme le réjouit **"ce qui se passe dans l'Aveyron. L'idée de navigabilité est partie de Decazeville. C'est là que se développe aujourd'hui les projets. C'est un aboutissement qui me reconforte de mes engagements et montre qu'il ne faut jamais désarmer"**.

Le retour aux sources

Mariniers d'eau douce

Christian Bernad le souligne : on parle déjà de la navigation sur le Lot à l'époque gallo-romaine. Mais une date, dit-il, est incontestée : 1219. Un accord est alors passé entre consuls et seigneur-évêque de Cahors, car *"qui tenait la rivière tenait le pays"*.

"Le Lot est une voie de navigation entre le cœur du Massif Central – Entraygues – et le grand port de cette époque, Bordeaux. L'Aquitaine est anglaise, et les Anglais sont les rois de la mer. Tant que l'Aquitaine est anglaise, l'économie du Massif Central est florissante" explique Christian Bernad.

Vin, merrain, charbon d'Aubin... sont transportés sur les eaux du Lot par gabarres et radeaux. Et quand les mariniers remontent, *"ils apportent les nouvelles du monde. Il y a une vie intense liée à la navigation"*.

À la fin de la guerre de Cent ans, Bordeaux perd de sa notoriété et l'arrière-pays décline.

"Il faudra attendre François 1er, vers 1540, pour que naissent les écluses."

Puis, quand arrive Colbert qui veut doter la France des plus beaux canaux d'Europe, on écluse le Lot jusqu'à Cahors".

Le commerce étant par ailleurs intense avec la Louisiane et les Antilles depuis Bordeaux, l'économie notamment aveyronnaise en bénéficie. Il en est ainsi pour les tissus de Saint-Geniez notamment.

Puis survient la Révolution. Les mariniers d'eau douce sont intégrés dans la Marine.

Mais ils ne sont pas des gens de mer, aussi désertent-ils souvent. Ces hommes, "querelleurs, buveurs, émancipés", sont également très croyants. En témoignent les nombreux sites religieux qui jalonnent la rivière d'Entraygues à Aiguillon. Sainte-Catherine comme Saint Brandan y sont à l'honneur, tous protecteurs des navigateurs.

Le temps de l'acier

Pour Christian Bernad, *"la grande époque de la navigation sur le Lot, ce fut toutefois celle de la Restauration"*.



L'écluse de Boisse-Penhot qui doit être réhabilitée.

Cela est lié au dévolu que jette alors le Duc Decazes, 1^{er} ministre de Louis XVIII, sur ce qui n'était pas encore Decazeville. Il y implante les premiers hauts-fourneaux pour fabriquer poutrelles et rails d'acier. Duc et Conseils généraux de l'Aveyron, du Lot et du Lot-et-Garonne font en sorte que le Lot soit chenalisé jusqu'à Livinhac.

“Les premières coulées de fonte ont lieu à Firmi le 25 janvier 1828. C'est un grand moment, l'apogée se situant entre 1850 et 1857 : 400 000 tonnes sont transportées sur le Lot. Cela suppose une flottille de 700 bateaux et cela engendre une grande richesse dans le Massif central notamment”.

Mais le rail, cela permet de construire des lignes de chemin de fer,

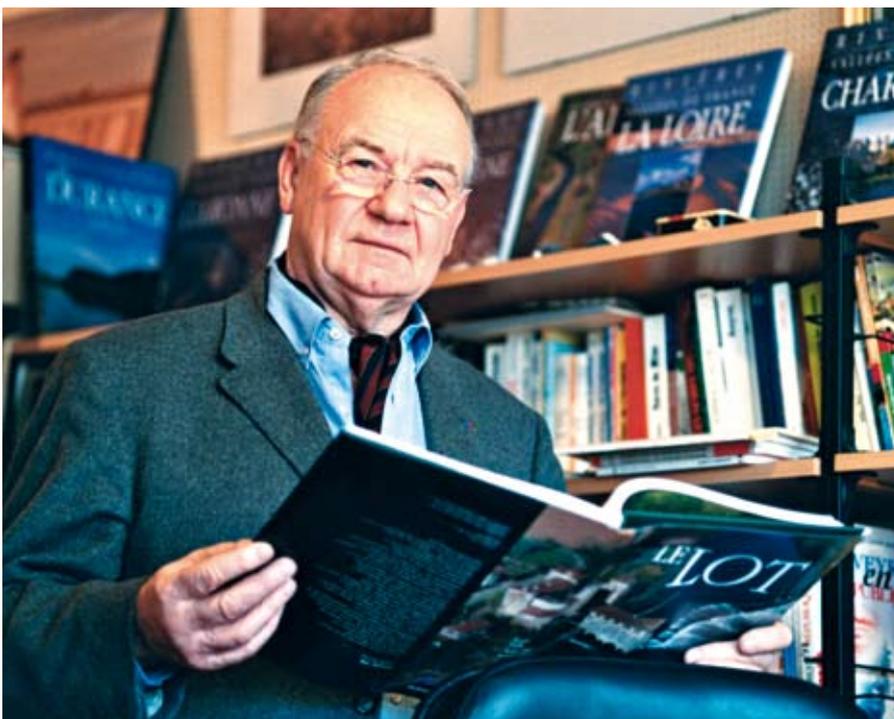
directe concurrence de la navigation fluviale.

“Un combat s'engage entre l'eau et le rail. Les gabarriers essaient de lutter, avec courage et intrépidité. Quand les eaux sont “volantes”, c'est-à-dire hautes, ils franchissent les chaussées et non les écluses”.

Il n'est pas impossible, souligne au passage Christian Bernad, que l'expression “ça passe ou ça casse” provienne de cette épopée. Quand ça passe, certains ne mettent pas plus de dix jours pour couvrir la distance de Livinhac à Bordeaux. Mais les accidents sont nombreux, et la navigation décline.

“À la fin du XIX^e, c'est quasiment terminé. Le pays s'ennuie, le Lot coule pour couler. Il ne sert plus qu'aux meuniers et aux pêcheurs”.

Une relance est tentée au début du XX^e siècle. Les départements se regroupent mais rien n'y fait : en 1926, le Lot est déclassée de la nomenclature des voies navigables de France. C'est son statut actuel, malgré les 120 kilomètres effectivement navigués.



Christian Bernad est aussi directeur (avec Guy Cavaignac) de la collection Rivières et vallées de France aux éditions Privat.

L'association pour l'aménagement de la Vallée du Lot

Il faut attendre 1969 et la récession économique du Bassin de Decazeville pour que soit créé à Decazeville un "groupe d'études économiques" baptisé Association pour l'aménagement de la Vallée du Lot. Christian Bernad en deviendra président.

"On a conçu deux choses en laboratoire : l'axe Brive-Méditerranée et l'aménagement de la vallée du Lot".

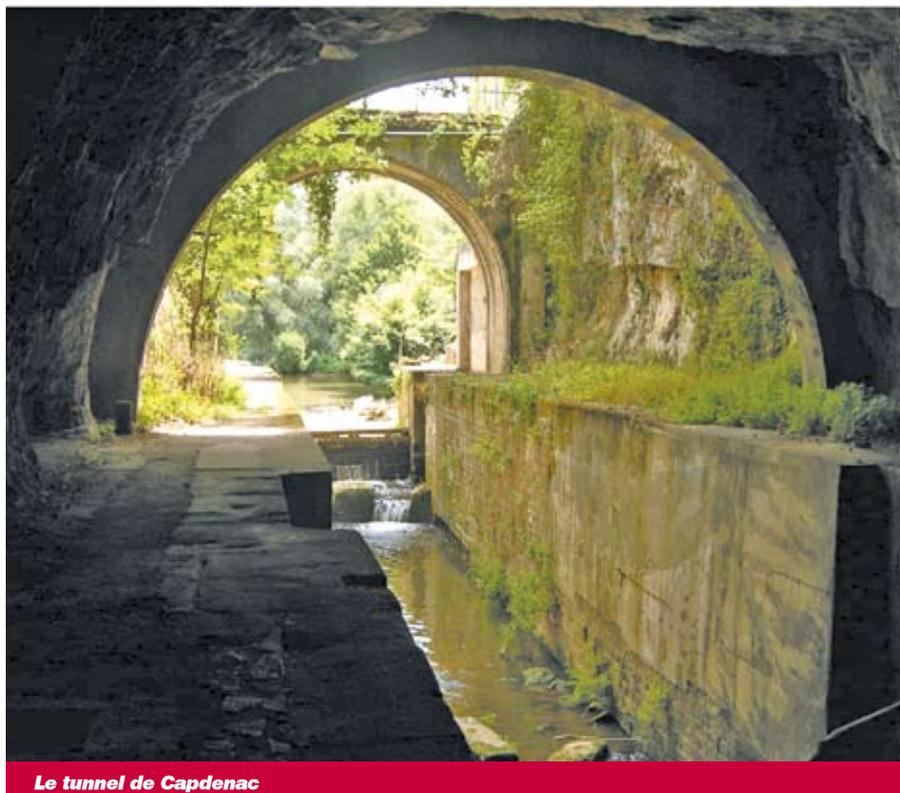
Malgré l'apparence très utopique du contenu du dossier, l'État et les collectivités locales prennent tout de suite au sérieux ce comité : les cinq départements concernés adhèrent ainsi que 80% des communes riveraines.

"Nous renouions avec un lien historique. C'était un retour aux sources. Aussi, sans effort, nous avons convaincu. Nous concevions une gestion intégrée de la rivière telle qu'elle est aujourd'hui partout adoptée".

Mais il y a énormément de travail : on compte 560 décharges sauvages sur les rives du Lot, les stations d'épuration n'existent pas... Il s'agit donc de le rendre plus propre, de résorber les déchets flottants, et de plancher sur la navigabilité.

"J'avais le sentiment de paraître un peu illuminé", admet Christian Bernad.

L'étude de faisabilité menée par l'association permet de se rendre compte que la navigation fluviale reprend partout en France... Le 30 juin 1990, un premier tronçon – Cajarc-Saint Cirq Lapopie – est inauguré.



Le tunnel de Capdenac





Aux côtés de la préfète de l'Aveyron, tous les élus sont mobilisés – ici au niveau de l'écluse de Boisse-Penchat – pour mener à bien ce grand projet. De gauche à droite : Christian Tieulié, conseiller général de Decazeville et président de la société département-Bassin et sa vallée du Lot, Francis Cayron, maire de Boisse-Penchat, Jean Puech, président du Conseil général de l'Aveyron, Martin Malvy, président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, Serge Roques, député-maire de Villefranche-de-Rouergue, Chantal Jourdan, préfète de l'Aveyron et Christian Bernad, président de l'association de la Vallée du Lot.

Entre Port d'Agrès et Bouillac

Coup d'envoi de la mise en navigabilité de la rivière Lot

En attendant les premiers bateaux – fin 2008 –, le chantier de la mise en navigabilité de la rivière Lot a connu un premier temps fort le 23 novembre dernier. Aux côtés de Chantal Jourdan, préfète de l'Aveyron, de Martin Malvy, président du Conseil régional, Jean Puech, président du Conseil général s'est félicité du lancement officiel de la première tranche de travaux au niveau de l'écluse de Boisse-Penchat.

Une tranche qui concerne quelque 14 kilomètres entre Port d'Agrès et Bouillac et qui représente un investissement de 14,3 M€ : *“Ce sera demain un véritable outil économique qui donnera à toute cette vallée une nouvelle identité”*, a insisté Christian Tieulié, conseiller général de Decazeville, président de la société mixte département-Bassin et sa Vallée du Lot, et grand défenseur de ce projet.

Pour tous ces élus, il est évident que cette première tranche d'amé-

nagements en appelle d'autres. L'objectif est maintenant de boucler le financement de la deuxième tranche de la partie aveyronnaise du projet, entre Bouillac et La Madeleine. Soit, sur une longueur de 16 km, un investissement supplémentaire de quelque 20 M€. Il sera alors temps de traiter l'intégralité du cours navigable.

Ce jour-là, la rivière Lot aura fait un grand pas *“vers le plus grand domaine navigable d'Europe”*. ■



Brevet de maîtrise

Le signe distinctif des artisans

La chambre de métiers de l'Aveyron propose cette formation "brevet de maîtrise" depuis janvier 2005.

Ce brevet est un diplôme de niveau IV (baccalauréat) reconnu par l'État et qui peut être complété par le brevet de maîtrise supérieur de niveau III (bac+2). Ce titre est requis pour enseigner dans un centre technique de formation. Il permet d'accéder au titre de "maître artisan". Dans le cadre d'un projet d'investissements matériels, d'acquisition ou d'aménagement de locaux, de développement de l'activité production, il donne accès aux avances remboursables (prêts à taux zéro) prévues dans la convention Conseil général-Chambre de métiers de l'Aveyron.

Il s'adresse aux chefs d'entreprise, aux conjoints inscrits au répertoire des métiers, aux salariés qui recherchent une formation concrète et diplômante. Le rythme de la formation s'adapte à la disponibilité de chacun. En effet, les six modules communs à toutes les professions (anglais, l'entreprise artisanale dans son environnement, la formation du maître d'apprentissage, ressources humaines, commercialisation, gestion économique et financière) et le module professionnel peuvent être suivis au rythme qui convient à chacun.

Des financements peuvent bien sûr être obtenus et certains modules peuvent être également validés au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Aveyron



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

► **Pour obtenir des informations supplémentaires sur le brevet de maîtrise et éventuellement s'inscrire, contacter, à la Chambre de métiers de l'Aveyron, Sylvie-Hélène Born au 05 65 77 56 31 (sylvie-helene.born@cm-aveyron.fr) ou Christine Bouchede au 05 65 77 56 16.**

Laurent Boyé, Maître artisan

Laurent Boyé le dit sans forfanterie : l'obtention du brevet de maîtrise et l'affichage du titre de "maître artisan" lui permet de faire savoir à ses clients - y compris les potentiels - non seulement qu'il a suivi une formation qualifiante élevée mais également qu'il a adopté une démarche de qualité prenant en compte les aspects technique bien sûr, mais aussi de conseil et relationnel de son métier. Pour lui, c'est un atout indéniable, un "signe distinctif" dont il est fier de parler.

Une démarche

Laurent Boyé est âgé de 36 ans. Il est installé comme plombier chauffagiste à Nuges.

Sur le bord de la RD 840, au fond de son jardin, il a placé un panneau mentionnant sa qualité de maître artisan.

"C'est une manière de valoriser l'artisan" résume-t-il.

Ses étapes professionnelles ont été classiques dans la première partie du parcours : CAP, BEP, puis brevet de technicien à l'école de référence nationale dans le domaine du chauffage, de la plomberie et de la climatisation.

Il a ensuite enchaîné par une année en BTS à Marseille et a choisi de travailler d'abord en interim, parce que c'est, à ses yeux, *"la meilleure façon d'apprendre"*.



Laurent Boyé, maître artisan plombier chauffagiste

"Je voulais me mettre à mon compte à trente ans. Avant, j'estimais que je n'étais pas mature dans mon travail".

En 2000 donc, il a créé son entreprise à Saint-Christophe.

"Ce métier, explique-t-il, est un métier varié : il comprend aussi bien des gros travaux que de la finition. Il suppose réflexion, calcul, réalisation... C'est précis, complexe, pas seulement de la tuyauterie. La démarche est aussi théorique, intellec-

tuelle, relationnelle. De plus, c'est un métier en évolution constante. Prenez exemple du solaire : il s'agit de prendre en compte de nombreux critères et cela suppose d'avoir obtenu un agrément pour que le client puisse bénéficier des primes".

Le brevet de maîtrise dans lequel il s'est engagé est pour lui un complément nécessaire.

"Il atteste d'une démarche".

Pour ses clients, c'est un plus indéniable. Pour lui, c'est également la possibilité d'intervenir en tant que formateur auprès des jeunes apprentis. Une relation qu'il trouve particulièrement enrichissante. ■



Sportifs de haut niveau

Les meilleurs Aveyronnais

Le 20 janvier dernier, une réception organisée à l'hôtel du Département a permis d'honorer les sportifs de haut niveau aveyronnais et de leur remettre leur bourse. Cette démarche adoptée par le Conseil général s'inscrit dans le cadre de la politique départementale en faveur des jeunes. Elle vise à favoriser l'émergence d'une élite sportive départementale, encourager les sportifs à demeurer licenciés dans leur département, les faire connaître de tous les Aveyronnais.



De l'élite au coup de chapeau

En 2006, 18 sportifs individuels ont été récompensés selon des critères clairement établis depuis une quinzaine d'années et qui font référence. Les sportifs en question doivent être inscrits sur les listes officielles établies par le Ministère des sports, être licenciés dans un club aveyronnais depuis un an, appartenir au moins à la catégorie cadet/cadette.

De plus, le niveau sportif atteint, le changement de catégorie (élite, senior, jeune, espoir) ainsi que les

résultats obtenus influent sur le montant de la bourse départementale attribuée.

Pour leur parcours 2006, deux sportifs ont été distingués en catégorie élite (résultats significatifs en championnats du monde, d'Europe, jeux olympiques), un en senior (préparation aux grandes compétitions à court terme), quatre en jeune (déjà engagés dans les compétitions internationales et préparation aux grandes échéances à moyen terme), trois en espoir (sportifs dans "l'antichambre" de la liste haut niveau), huit en coup de chapeau (ayant obtenus un titre

ou un podium national et/ou international).

Cela donne notamment une place de 3^e en championnats du monde (natation handisport), une de 3^e en coupe du monde (natation eau libre), une de 3^e aux championnats d'Europe (natation eau libre), onze titres de champions de France, deux équipes vice-championnes de France par équipe (escrime et natation).

À noter que sont également distingués les clubs, ceux de sports individuels et ceux de sports collectifs.

EXPRESSION des groupes politiques

Services Publics et non service perso

Les services publics sont une priorité pour le département, sur l'ensemble de son territoire. Priorité pour la qualité de vie des Aveyronnais. Priorité pour l'attractivité du département et donc son développement.

L'égalité des citoyens de notre Pays devant les services publics est un droit fondamental garanti par la Constitution. Chaque Aveyronnais bénéficie intégralement de ce droit. Cela n'interdit pas l'évolution de ces services, à condition qu'elle respecte les impératifs d'aménagement du territoire, n'obéisse pas aux seuls critères de rentabilité, et résulte d'un consensus obtenu par une authentique concertation. Voilà pour le fond.

Et puis il y a la forme.

Nous sommes en désaccord sur la façon dont certains combattants de la onzième heure abordent aujourd'hui la défense des services publics. Quelque soit le pouvoir en place, et sous tous les gouvernements, le Conseil Général et sa Majorité ont toujours tenu à traiter ce dossier dans le rassemblement de tous les Aveyronnais. Sous le Gouvernement de Raymond Barre, que pourtant nous soutenions, nous avons protesté, par une grève administrative, contre le démantèlement de l'industrie decazeilloise. Plus récemment, nous avons défendu tous ensemble l'hôpital de Decazeville et sa maternité. De même pour les gendarmeries menacées de suppression. De même pour la réorganisation de la Poste, ou les fermetures d'écoles.

Nous n'avons jamais tenté de confisquer le problème des services publics par une démarche partisane. Ce n'est pas le cas aujourd'hui : certains choisissent les défenseurs des services publics en fonction de leur couleur politique. Dernier exemple en date : l'initiative du maire de Firmi, qui s'appuie sur la gauche de la gauche, et autre professionnels d'une contestation tous azimuts. Certes, la période incline à ce genre de démonstration. Nous le regrettons.

Ni monopole, ni chasse gardée : les services publics sont le bien commun de tous les citoyens. Aucun parti, ni syndicat, ni collectif, ne peut se les approprier. Ce n'est pas une affaire de clan.

Annexer ce combat à des fins partisans en exacerbant la division, est nuisible à l'intérêt du département, et ne peut que l'affaiblir.

Au-delà des légitimes différences idéologiques, l'efficacité passe par une action unitaire. Qu'il y ait, sur ce dossier, d'une part, des manifestants triés sur le volet (qui seraient les "bons" défenseurs des services publics) et d'autre part, des interlocuteurs privilégiés de l'État (soupçonnés de manquer de l'ardeur nécessaire), le piège est trop grossier : nul Aveyronnais de bon sens ne s'y laissera prendre.

Le groupe de la Majorité départementale

"On ira tous en Aveyron"... sans Johnny ?

Les récents spots télévisés peuvent-ils constituer à eux seuls une politique d'accueil en Aveyron ? Dans sa communication, le Conseil Général annonce vouloir attirer de nouveaux habitants. Dans les actes, la majorité UMP fait tout pour les décourager, alors même que l'accueil de population devrait figurer parmi les priorités du développement aveyronnais.

Depuis 1982, notre Département a perdu 4% de sa population. Cette tendance est la plus mauvaise des 8 départements de Midi-Pyrénées. Sur les 5 dernières années, nous sommes le département qui a le moins profité de l'"effet Sud-Ouest".

Paradoxalement, le Conseil Général dépense 800 000 € de publicité TV, et en parallèle mène depuis trente ans une politique qui ne prépare pas leur arrivée.

Si la publicité promet qu'"on ira tous en Aveyron", elle ne dit pas comment. En train ? Cela devient difficile : les députés UMP ont supprimé le train direct Paris-Rodez. En voiture ? Ils devront être patients : les politiques en place n'ont pas fait avancer la RN88 depuis 30 ans. En avion ? Les nouveaux arrivants devront être fortunés : le billet reste très cher et les subventions vont à la ligne Londres-Rodez.

Une fois arrivés, où vont-ils se loger ? Dans le budget 2007, l'équipe Puech baisse de 12% le budget habitat qui se réduit à 0,9 M €, l'équivalent de 4 maisons.

S'ils décident de s'installer, les nouveaux arrivants ne recevront qu'un seul message fiscal du Département: tout augmente. Depuis 2001, les impôts départementaux ont progressé de 45%. Si Johnny Hallyday était séduit par la publicité, il risquerait de s'effrayer de cette évolution ! De leur côté, les entrepreneurs apprendront, sitôt installés, que la taxe professionnelle est supérieure de 56% à la moyenne nationale. Les jeunes agriculteurs se rendront compte que Jean Puech a décidé la baisse de 28 % du budget agricole cette année.

Enfin, si les nouveaux Aveyronnais choisissent de s'investir dans la vie politique locale, ils apprendront l'originalité de la politique aveyronnaise, plurielle, ouverte, moderne...

Finalement, cette campagne télévisée reste donc de la simple communication. Le meilleur argument pour l'Aveyron pour attirer et conserver ses habitants serait de répondre enfin aux enjeux qui se posent à lui en matière économique et sociale.

Stéphane BULTEL, Conseiller Général de l'Aveyron (Rodez-Est)

CANTON DE SAINT-AFFRIQUE

Réhabilitation de l'ancienne manufacture Colbert de Versols et Lapeyre

Ce projet, labellisé Pôle d'excellence rurale en matière de tourisme et de découverte économique, sera un des plus importants menés en 2007 en Aveyron. Sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes du Saint-Affricain, il prévoit un regroupement d'activités, autour de la transformation artisanale de la laine et de la peau de mouton, sur l'ancien bâtiment "Filature Colbert" de Lapeyre : "Cette renaissance d'une activité ancestrale est un formidable levier pour une valorisation touristique du passé industriel et du savoir-faire textile dans la vallée de la Sorgues et la région Saint-Affricaine", se félicite Jean-Luc Malet, conseiller général de Saint-Affrique. Concrètement, ce concept associera des projets de production artisanale (Romiguiers artisanat y développera une activité peaux, laine et gants avec la création prévisionnelle de 13 emplois),

de production d'électricité et de production d'énergie photovoltaïque. Ces deux dernières activités d'énergies renouvelables étant portées par Guy Degreef. Le projet prévoit également un volet tourisme industriel ainsi qu'un accueil d'entreprises liées à l'artisanat ou au secteur des énergies renouvelables. Ces travaux de réhabilitation, qui devraient débuter en juin 2007 pour s'achever un an plus tard, représentent un investissement de près de 1,7 M € H.T : "La seconde vie de ces bâtiments est en parfaite cohérence

avec le projet de territoire développé sur le canton. Il s'agit aussi d'un point d'étape possible autour des chemins patrimoniaux et d'un outil de formation qui viendra enrichir ceux existants sur l'ancien site de l'école des métiers EDF. À l'heure où l'industrie textile se délocalise hors des frontières nationales, notre territoire relève un vrai défi qui met en valeur ses atouts naturels et le savoir-faire de ses hommes". ■



Une seconde vie pour l'ancienne manufacture Colbert de Versols et Lapeyre

CANTON DE SAINT-CHÉLY-D'AUBRAC

Un "Printemps..." pour prolonger la "Route des vaches"



En juin 2005, des vaches pas comme les autres ont volé la vedette au célèbre taureau de Laguiole.

Les Aveyronnais des hauts plateaux ne manquent ni d'imagination ni de talent de créativité quand il s'agit de promouvoir leur territoire. Voilà la leçon que l'on pourrait tirer de l'aventure née en 2004 sur l'Aubrac. La suite, c'est Geneviève Gasc-Barès, maire de Condom d'Aubrac, qui la raconte : "Avec

Michel Rouquette, maire de Lacalm, nous avons lancé l'idée d'utiliser la vache, élément identitaire du Nord Aveyron, pour créer de l'animation et du lien dans notre région". Mais pas n'importe quelle vache. Il s'agit en l'occurrence de vaches en bois, en fer ou reconstituées à partir d'autres matériaux de récupération. Artisans, agriculteurs, retraités mais aussi particuliers,

notamment des enfants ont mis la main à la pâte et voilà comment, en juin 2005, vingt-trois créations ont été rassemblées sur la place du Taureau, à Laguiole : "Pendant la semaine du marathon des Burons, elles ont été vues par quelque 4 000 personnes", se souvient Geneviève Gasc-Barès. Et quand

chaque animal a retrouvé sa commune, la "Route de la vache" est née. "L'objectif était d'inciter les touristes, mais aussi les gens du cru, à découvrir ou redécouvrir les villages les plus reculés de l'Aubrac". Et ça marche ! Les vaches sont aujourd'hui célèbres. Récemment, quatre d'entre elles ont même participé à la Semaine internationale de la sécurité et de la qualité alimentaire (Sisqa) à Toulouse. En mai et juin prochains, elles seront à nouveau de sortie à l'occasion du "Printemps des vaches en Aubrac". Concours photos de la vache dans tous ses états, expo photos de Thierry Des Ouches, itinéraire découverte... rythmeront ainsi une manifestation qui se veut le prolongement de la "Route des vaches". Pour Antoine Raymon, conseiller général de Saint-Chély d'Aubrac, "cette démarche, où l'imagination artistique rejoint l'agriculture, ne pouvait se faire qu'en pays d'Aubrac dont nous savons qu'il est près du ciel". ■

CANTON DE **SAINTE-GENEVIÈVE-SUR-ARGENCE****La Davalada promise à un bel avenir**

Sur l'Aubrac, les vaches n'en finissent décidément plus de rassembler des passionnés prêts à tout pour perpétuer les traditions. Après la Transhumance, fin mai, qui permet d'accompagner les bêtes à cornes à leurs estives, et dont la réputation a depuis belle lurette franchi les frontières du département, il faut désormais compter avec la Davalada. Depuis 2004 en effet, et en parallèle avec le concours national de la race Aubrac, le retour des animaux dans la vallée est le prétexte à une immense fête populaire. Le 8 octobre dernier, la 3^e édition de la Davalada a ainsi attiré plus de 800 personnes qui, au départ de Sainte-Geneviève, ont été transportées en autocars jusqu'à Lacalm, lieu du départ des deux randonnées (6 et 20 km) sur les hauts plateaux. Des circuits imaginés au fil de l'Argence et jalonnés de plusieurs haltes festives et conviviales dans les burons de l'Aubrac. Déjeuner ici, apéritif là-bas,

toujours avec les produits du terroir, concert en fin de journée à Sainte-Geneviève, avec, en point d'orgue, l'incontournable aligot bœuf d'Aubrac servi, à la mi-journée, à quelque neuf cents personnes au village de La Terrisse entièrement mobilisé pour l'occasion. Car, au-delà de l'immense succès populaire – ils étaient 500 en 2004 et près de 700 en 2005 –, c'est l'investissement et le dévouement des organisateurs qui est l'autre marque de fabrique de la Davalada. Préparation de la journée, balisage des circuits, et présence sur le terrain le jour "J" pour une parfaite sécurité, ils sont ainsi une centaine à faire que la manifestation, dont l'édition 2007 aura lieu le dimanche 14 octobre, semble promise à un bel avenir. Pour Renée-

Claude Coussergues, conseillère générale de Sainte-Geneviève-sur-Argence, "cette manifestation, dont la réputation a dépassé les frontières de l'Aubrac, a l'avantage de générer un formidable élan de solidarité et de partage démontrant la générosité et l'hospitalité des habitants de ce territoire". ■



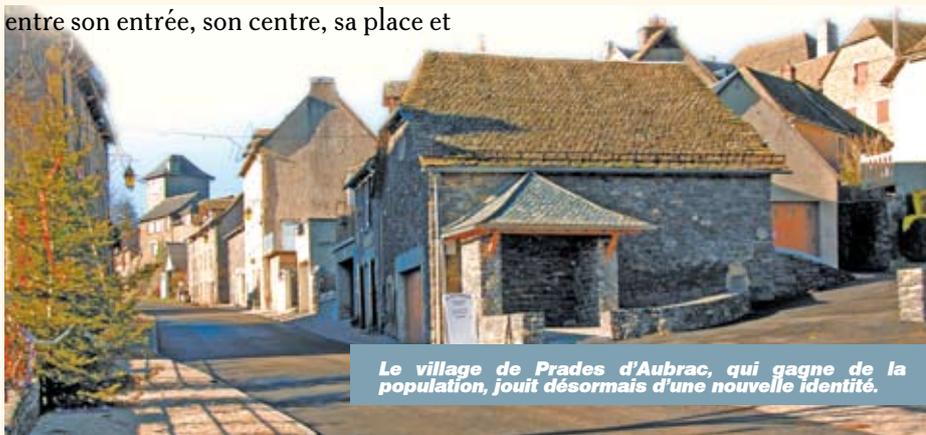
Le 14 octobre prochain, les habitants de l'Aubrac auront une nouvelle occasion de montrer leur générosité et leur hospitalité.

CANTON DE **SAINT-GENIEZ D'OLT****Opération Cœur de village à Prades d'Aubrac**

Lancé il y a quinze ans par le Conseil général, le programme "Cœur de village" se poursuit avec bonheur. C'est notamment le cas sur le canton de Saint-Geniez d'Olt où la communauté de communes des Pays d'Olt et d'Aubrac portent de nombreux projets d'embellissement de son territoire. Après Pierrefiche en 2005, c'est Prades d'Aubrac qui en a bénéficié en 2006. Ce village, qui connaît un regain de population, souffrait d'un certain manque de visibilité entre son entrée, son centre, sa place et

son église, et sa sortie. Pour redonner une identité à l'ensemble, les travaux ont été nombreux : réfection de la voirie, création de murs et murets en pierre, construction d'escaliers et réfections des existants, pose de calades en pierre et de pavés devant l'église et la mairie, mise en valeur des abreuvoirs et autres fontaines, aménagement d'espaces de rencontre et d'un abribus, réalisation de trottoirs. Au total, ce sont près de 570 000 euros qui ont été investis pour inciter notamment

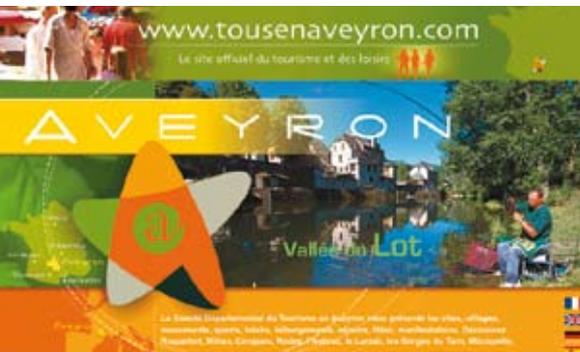
les pèlerins qui sillonnent les chemins de Saint-Jacques de Compostelle du côté de Saint-Chély d'Aubrac, ainsi que ceux qui viennent très nombreux en vacances à Saint-Geniez, à faire un petit détour par Prades d'Aubrac. Ces travaux ne constituent qu'une étape puisque, après Sainte-Eulalie en 2007, et Pierrefiche en 2008, une deuxième tranche est prévue à Prades en 2009. Pour Jean-Claude Luche, conseiller général de Saint-Geniez et vice-président du Conseil général en charge du développement local, "l'aménagement des villages du canton est une volonté très forte des élus municipaux. Elle est la preuve de notre souci d'améliorer encore et toujours le cadre de vie des habitants tout en confortant l'attractivité de nos territoires". ■



Le village de Prades d'Aubrac, qui gagne de la population, jouit désormais d'une nouvelle identité.

Comité départemental
de tourisme

Un des meilleurs site Internet du tourisme français



Avec quelque 500 000 visiteurs en 2006, le site Internet du CDT jouit d'une fréquentation plus que satisfaisante. Ce résultat résulte d'une prestation de qualité récemment reconnue dans le cadre des Trophées du e-tourisme institutionnel, l'Ardesi Midi-Pyrénées a en effet remis au CDT de l'Aveyron, après analyse de plus de 120 sites des comités régionaux et départementaux du tourisme, un trophée qui récompense la qualité et la fiabilité des contenus rédactionnels, ainsi que que les efforts de traduction, la qualité de la cartographie et la diversité des services proposés. Cette distinction est le fruit d'une coopération fructueuse entre le CDT et l'entreprise Laetis d'Arviu.

Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N. 1156-5527

Édité par le Conseil Général, Service Communication

Directeur de publication : R. Bécouze

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron
180° d'images, Gilles Tordjeman

Impression : Burlat Impression - Rodez

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

Diffusion : 123 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département

BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr

Du 3 au 11 mars, au salon international de l'Agriculture Nouveau stand pour l'Aveyron

Pour la 7^e année consécutive, l'Aveyron s'affichera sur le 44^e salon de l'Agriculture, porte de Versailles à Paris.

Sur un stand reconfiguré, repositionné dans le hall 1 à proximité immédiate des animaux, l'Aveyron disposera d'un espace parfaitement fonctionnel et identifié pour mettre en valeur la qualité de ses filières et de ses produits. Une journée, le mardi 6 mars, sera entièrement

consacrée au département. Jean Puech, président du Conseil général, participera, aux côtés des présidents des chambres consulaires, à cette journée qui se veut le grand rassemblement des éleveurs, des exposants et des Aveyronnais de Paris.

Cette année, le stand de l'Aveyron aura également pour mission de prolonger la dernière campagne de communication télévisuelle.

À partir du 12 février et jusqu'au 11 novembre Micropolis rouvre ses portes

Après deux mois d'hibernation, les insectes sont à nouveau de sortie. Ceux de Micropolis en tout cas puisque la Cité éponyme rouvre ses portes le samedi 10 février à tous les passionnés de l'infiniment petit. Sur les traces de l'entomologiste Jean-Henri Fabre, Aveyronnais ou touristes, petits et grands, sont ainsi invités à découvrir ou redécouvrir toutes les richesses du site de Saint-Léons (serre à papillons, espace scientifique, coin des enfants, parc à

thèmes...). Mais avant toute visite, un petit détour par le site Internet s'impose (tarifs, horaires, réservations...).

➤ Renseignements au 05 65 58 50 50
ou sur www.micropolis.biz



Le Mammobile sera dans le canton

➤ de Baraqueville
du 2 au 13 Février
du 26 au 28 Février

➤ de Rieupeyroux
du 2 au 12 Mars

➤ de Réquista
du 15 au 20 Mars

(stationnement supplémentaire)

➤ pour prendre rendez-vous :
05 65 73 30 35 (service mammobile)

